



Communiqué de Presse

Le 7 décembre 2021

Lors de ses 5e Assises nationales et devant Emmanuelle Wargon, ministre du logement, le mouvement Habitat Jeunes a défendu la pertinence de son projet, tout en martelant la nécessité de développer une offre de logement dédiée aux jeunes basée sur la mixité des publics

Né il y a plus de 65 ans et fruit de l'évolution des jeunesses et de leurs attentes, le mouvement Habitat Jeunes est aujourd'hui riche d'une offre originale, adaptable aux situations des jeunes et tenant compte de la diversité des besoins et possibilités des territoires. Ce projet, qui s'inscrit à la croisée de plusieurs politiques publiques (jeunesse, logement, éducation populaire, action sociale, ESS, aménagement du territoire) et cette gamme de logement sont portés par 286 adhérents présents sur 786 sites à travers la France métropolitaine et ultramarine, représentant près de 45 000 logements.

Réunis tout dernièrement à Rouen à l'occasion de leurs 5e assises nationales pour l'Habitat des jeunes, avec leurs partenaires, équipes socio-éducatives et jeunes logés, les porteurs du projet Habitat Jeunes ont pu débattre de la vaste ambition de transformer la société à travers l'engagement des jeunes, ambition plus pertinente que jamais dans le contexte de crise que nous vivons. Leur objectif reste de donner aux 200 000 jeunes qu'ils accueillent et accompagnent chaque année les moyens de leur émancipation, et de créer les conditions de leur engagement individuel et collectif.

Le logement est l'une de ces conditions. Il est en effet le premier poste de dépense dans le budget d'un jeune. Il peut être un frein limitant le recours à la formation et un obstacle dans l'accès à l'emploi, notamment en début de vie professionnelle, lorsque les jeunes sont en théorie plus mobiles.

L'offre Habitat Jeunes comprend aujourd'hui une gamme de logements aux contours variés. Le foyer de jeunes travailleurs initial, qui reste un pilier fort et fiable du réseau, n'est pas la seule forme offerte aux jeunes sur l'ensemble du territoire : services logement et plateformes qui accompagnent et orientent mais aussi solutions en diffus, projets intergénérationnels, habitats mobiles, micro-résidences, colocations ou hébergement chez l'habitant, habitat intercalaire, résidences accueillant des publics spécifiques... Les résidences Habitat Jeunes se diversifient et innovent tout en restant fidèles à l'esprit de brassage et d'émancipation qui anime le mouvement.

Pour autant, aussi vaste et multiforme soit cette offre, elle ne suffit pas à satisfaire les besoins des jeunes, et la programmation de nouveaux logements s'avère indispensable. Un sujet largement débattu lors des Assises. Les jeunes cherchent des logements peu chers et de petite taille (T1, T2). Or, traditionnellement constitué de logements familiaux, le parc HLM est largement inadapté à leurs besoins, qui se trouvent donc en concurrence avec d'autres publics. Cette typologie de logement est en effet plébiscitée par le reste de la population : une demande de logement social sur deux. Un défi pour les bailleurs sociaux et leurs partenaires collectivités qui doivent faire évoluer les politiques de l'habitat pour mieux répondre à la réalité de la demande. Claude Garcera, président de l'UNHAJ, a d'ailleurs affirmé qu'il fallait à tout prix éviter la segmentation des publics de jeunes, qui va à l'encontre de leur socialisation, la mixité et le brassage social constituant l'ADN du mouvement Habitat Jeunes.

Si la ministre du logement Emmanuelle Wargon a rappelé devant les adhérents la volonté du gouvernement de dédier 15 000 logements aux jeunes sur les 120 000 agréés sociaux, les 20 000 logements promis en début de quinquennat pour les jeunes actifs sur les 80 000 du plan logement jeunes n'ont pourtant pas été produits.

Elle a par ailleurs annoncé qu'avec sa collègue Elisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, une réflexion était engagée autour du lien emploi-logement dans le cadre du « contrat d'engagement jeune » qui prendra effet le 1er mars 2022 et qui vise à insérer par l'emploi 500 000 jeunes. La réflexion sera élargie aux associations et elle compte faire de l'UNHAJ un interlocuteur privilégié.

En matière de rénovation, elle a par ailleurs confirmé que les foyers de jeunes travailleurs peuvent bénéficier de l'enveloppe de 500 millions d'euros du plan de relance affectée à la rénovation du parc social en 2021 et 2022. Un dispositif salué par le mouvement qui déplore cependant que les subventions accordées pour la rénovation soient inférieures à celles attribuées pour la construction.

Enfin, concernant la réforme APL, la ministre a dit « continuer à travailler pour voir comment faire en sorte que les jeunes qui entrent dans la vie active puissent être soutenus dans leurs dépenses de logement notamment ». L'UNHAJ a en effet démontré, à travers plusieurs études, que la contemporanéisation de la prise en compte des ressources des allocataires impacte particulièrement les jeunes. Elle a demandé une forfaitisation des aides au logement pour les moins de 25 ans, à défaut de « filet de sécurité » pour ce public en particulier qui ne peut prétendre au RSA. Ce public pour lequel le futur « contrat d'engagement » sera une réponse plus qu'insuffisante au vu de la faiblesse numérique du segment visé et de la forte dimension de contreparties annoncées.

Contact presse : Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 286 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 786 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
 - > Ils proposent 40 000 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 500 logements mobilisés en médiation locative.
 - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

Habitat Jeunes, c'est...

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire présent sur 786 sites
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...

www.habitatjeunes.org